

Programme de

Soutien pour l'achat de couches réutilisables



Municipalité de Saint-Maurice

Juin 2020

Programme de Soutien pour l'achat de couches réutilisables

Objectif du programme

La municipalité de Saint-Maurice, dans un souci de protection de l'environnement, de qualité de vie pour les générations à venir et pour répondre à un besoin de sa population, est heureuse d'offrir aux familles de son territoire une politique de soutien financier pour l'achat d'un ensemble de couches réutilisables.

Remboursement

La municipalité de Saint-Maurice remboursera un montant maximum de 100.00 \$ par famille pour l'achat d'un ensemble de 24 couches minimum.

Conditions d'admissibilité au programme

- Être citoyen permanent de la municipalité de Saint-Maurice;
- Être parent d'un enfant âgé de moins de douze mois au moment de la demande ;
- Avoir une preuve de résidence (photocopie du permis de conduire ou du compte de taxes);
- Joindre une preuve de naissance de l'enfant (photocopie du certificat ou de la déclaration de naissance);
- Fournir une photocopie de la facture. Celle-ci doit démontrer le nom et les coordonnées du détaillant, la date de l'achat et le nombre de couches achetées;
- Remplir le formulaire disponible ci-joint ou sur notre site internet.

Une seule subvention sera accordée par famille pour un maximum de 100.00 \$

Le délai pour se prévaloir de ce programme doit se faire dans les 90 jours suivants l'achat

Les couches réutilisables doivent avoir été achetées après le 1^{er} janvier 2020 puisque ce programme a été adopté en cours d'année



Municipalité de Saint-Maurice

Formulaire de remboursement

Programme de Soutien pour l'achat de couches réutilisables

| Remboursement demandé par : | |
|-----------------------------|-------------------|
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Adresse : | |
| Téléphone (rés) : | Téléphone (bur) : |
| Courriel : | |

| Remboursement demandé pour : | |
|------------------------------|--|
| Nom de l'enfant : | |
| Âge de l'enfant : | |

| Documents à joindre | Date limite pour effectuer sa demande |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Copie de la preuve de résidence• Copie de la preuve de naissance• Copie de la facture• Pièce d'identité avec photo | <ul style="list-style-type: none">• Délai de 90 jours suivant l'achat• Un seul remboursement sera accordé par famille pour un ensemble de 24 couches réutilisables pour un maximum de 100.00 \$ |

Je soussigné(e) déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Signé à Saint-Maurice, ce _____ par _____
(Date) (Signature)

| Réservé à l'administration |
|----------------------------|
| Demande reçue le : |
| Vérifiée par : |
| Autorisée par : |

Faites parvenir votre formulaire au infocitoyens@st-maurice.ca où
par la poste à Municipalité de Saint-Maurice, 2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0